

« Il existe des solutions pour limiter les émissions polluantes »

• 40 millions d'automobilistes • entame un tour de France sur fond de thématique environnementale. Rencontre avec Pierre Chasseray, son médiatique délégué général et Manceau d'adoption.

Le Maine Libre : Pouvez-vous rappeler les objectifs de votre association ?

Pierre Chasseray : « 40 millions d'automobilistes » est une association d'automobilistes responsables et raisonnables. Premier représentant national des automobilistes auprès des pouvoirs publics et du secteur économique de la route, elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux. Ses missions, protéger les intérêts des automobilistes, les conseiller et proposer des solutions en matière de sécurité routière, d'environnement, d'infrastructures, de mobilité, de réglementation, d'économie ou de fiscalité.

Après plusieurs années consacrées à la sécurité routière, vous vous mobilisez sur l'environnement, pourquoi ?

Les mesures en faveur d'une meilleure qualité de l'air sont toujours répressives alors qu'il existe des solutions pour limiter de manière bien plus efficace les émissions polluantes. Et nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de monopole de la bonne idée, c'est donc pour laisser à chacun l'opportunité de s'exprimer que nous nous lançons dans un grand tour de France à la rencontre de ces bonnes idées. Une grande enquête que nous conduisons également par le biais de notre site internet (1) autour de questions permettant aux automobilistes de ne plus considérer la pollution comme une fatalité.

N'avez-vous pas déjà quelques solutions à proposer ?

Si, deux dispositifs de dépollution efficaces, l'un pour lutter contre la pollution de l'habitacle, l'autre pour réduire les émissions polluantes tout en évitant les pannes et en réalisant des économies de carburant. Le premier, c'est le filtre d'habitacle à charbon actif. Le second, le décalaminage par injection d'hydrogène qui pourrait se substituer avec de meilleurs résultats à la stupide vignette Crit'air qui entrave le droit à l'automobilité.

La dépollution de l'habitacle, est-ce vraiment nécessaire ?

Oui. Nous avons effectué, en janvier dernier, sur trois itinéraires, à Paris et au Mans, des mesures tout à fait probantes. Le premier constat,



Le Mans, juillet 2017. Pierre Chasseray présente le filtre à charbon actif (gris cerclé de noir) et le filtre à pollen (blanc).

c'est que l'automobiliste, dans son habitacle, est le premier pollué, les taux y étant semblables à ceux de la rue. Le second constat, c'est que lorsque l'on équipe cet habitacle d'un filtre à charbon actif, plutôt que du simple filtre à pollen qui existe le

plus souvent, on réduit de 50 % les concentrations de particules, les ramenant systématiquement à des niveaux de polluants inférieurs à ceux de l'extérieur. Et pour rester efficace, un filtre doit être changé régulièrement (2).

(1) www.40millionsdautomobilistes.org/sondage-depollution.

(2) NDLR le prix de la pièce varie entre 20 € et 30 € dans les centres autos.

« Une solution pénalisante pour les moins fortunés »

Pierre Chasseray est particulièrement remonté contre la vignette Crit'air (document qui classe les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes et qui est nécessaire pour circuler à Paris).

« Je parle de stupidité pour la vignette Crit'air car elle fait une classification à un temps T de véhicules non polluants aujourd'hui qui seront les polluants dans dix ans », estime-t-il. « C'est une solution pénalisante pour les moins fortunés, qui sanctionne notamment les jeunes dont la première « classe » est souvent de conception ancienne et c'est une entrave au droit à l'automobilité ». Il trouve plus judicieux de procéder au décalaminage par injection de gaz, d'hydrogène et d'oxygène, ce qui permet « de nettoyer le moteur sans

produit chimique. Un procédé efficace et non agressif qui assure une économie de carburant de 10 à 12 % et une diminution des émissions polluantes de plus de 40 % tout en préservant les pièces mécaniques. Le coût moyen d'une telle opération est d'environ 70 € et on pourrait imaginer un financement, au moins partiel, par la taxe régionale sur les carburants ».

Et le délégué général de 40 millions d'automobilistes de lancer : « Si la ville du Mans est intéressée, on pourrait médiatiser l'opération en venant sur une journée. Le matin pour intervenir sur la flotte de la ville et l'après-midi sur les véhicules des habitants. Tout ça « gratis ». Et si ça marche, pas de vignette Crit'air au Mans ! »



Le décalaminage permet de baisser de 40 % les émissions polluantes.